La gauche demande le «droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers»

16/10/2010 à 18h52

Plusieurs villes françaises dirigées par la gauche (dont Lille, la ville de Martine Aubry) ont demandé aujourd'hui le «*droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers*» en France à l'issue d'une rencontre de leurs représentants à Strasbourg.

"Il s'agit maintenant de donner les mêmes droits à tous les étrangers résidents" qui "doivent être considérés comme des citoyens à part entière"

«***Aujourd'hui, l'opinion publique est favorable à l'évolution d'une citoyenneté attachée à la résidence et non pas seulement à la nationalité***», estiment dans un communiqué les municipalités de Strasbourg, Grenoble, Creil, Saint-Denis, Toulouse, Lille, Clichy-la-Garenne, Metz et Aubervilliers. Toutes ces villes sont dirigées par le Parti socialiste (PS), sauf Saint-Denis, en banlieue parisienne, gérée par le PCF.

«*Le concept de citoyenneté contient le droit pour toute personne de participer aux prises de décision qui la concernent*». «*L'extension de cette citoyenneté a déjà eu lieu pour une partie des étrangers résidents, ressortissants de l'UE, qui peuvent voter aux élections municipales et européennes*», rappellent-elles.

Selon elles, les étrangers «*contribuent déjà à la vie citoyenne en étant responsables d'association, délégué syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes*». Les villes

prennent enfin «*l’engagement de tout mettre en oeuvre pour que le droit de vote et d’éligibilité des résidents étrangers aux élections locales soit reconnu*».

Le Figaro